CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°25

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence : Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement Jeux sportifs collectifs

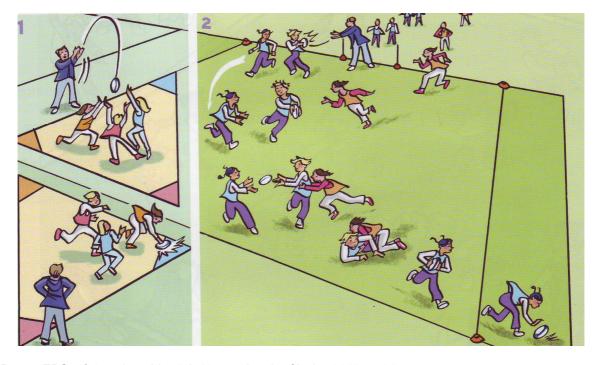
Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

Description de la situation :

Dans votre classe de CM1, vous mettez en place un module d'enseignement s'appuyant sur un jeu sportif collectif dont le but est de déposer le ballon dans l'en-but adverse.

Lors d'une de vos séances, vous proposez différentes situations d'apprentissage pour améliorer la capacité des élèves à « participer à la marque en coopérant avec ses équipiers, en s'opposant individuellement et collectivement à l'équipe adverse et en respectant les règles définies ».



Revue EPS, n° 355, le cahier 3 à 12 ans, janvier-février 2013, p. 23.

Question posée au candidat :

Vous présenterez votre séance en justifiant vos objectifs et vos situations d'apprentissage en faisant référence aux visuels ci-dessus.